

sion de l'en remercier lui et ses amis. Autant que je puisse voir il faudrait terminer l'examen du projet un peu avant une heure. Le très honorable chef de l'opposition sait par l'expérience du passé combien il est difficile de préciser en pareille matière. Je me souviens d'une occasion où après avoir espéré longtemps nous fûmes obligés de remonter à terminer nos travaux ce soir-là. L'honorable député de Huron-Sud (M. McMillan) dirait, j'imagine, que cela confirme bien la vérité de ce vers :

The best-laid schemes o'mice an 'men
Gang aft agley.

Je me rends bien compte de la situation de mon très honorable ami. La discussion de tous ces numéros du tarif demanderait plus de temps que nous n'en avons à notre disposition. Mais ils se classent en trois catégories : celle des instruments aratoires, laquelle excepte les pièces de rechange ; celle des textiles qui ne comprend vraiment qu'un seul chapitre, subdivisés pour les besoins administratifs. Je ne suis pas d'avis de restreindre la discussion générale du principe,—mais je crois que celle-là suffit pour établir l'attitude de la gauche, si vivement hostile qu'elle puisse être à ce principe, puisque tous les droits imposés procèdent de son application. J'oubliais de mentionner le chapitre de la chaussure. Je crois que si nous terminons nos délibérations ce matin la prorogation pourrait se faire avant quatre heures cet après-midi. *L'Empress of Australia*, navire sur lequel je m'embarquerai, si je pars, prend la mer vers midi demain, et en finissant ce soir la besogne à terminer je pourrais arriver à temps. Je remercie de nouveau le très honorable chef de l'opposition pour la déclaration qu'il vient de faire.

Le très hon. MACKENZIE KING : J'ai cherché à provoquer une décision de nature à hâter les délibérations de la Chambre ce matin. J'aimerais à savoir ce qu'en pensent nos autres collègues siégeant à gauche. J'ai exprimé notre avis, et j'aimerais à entendre le leur.

M. ROBERT GARDINER (Acadia) : Evidemment, les membres de notre groupe regrettent que le temps ne nous soit pas donné pour discuter complètement tous les articles compris dans les propositions de changements du tarif. Dans les circonstances, cependant, nous essaierons de faciliter au premier ministre son départ pour demain. Mais je vous déclare, monsieur l'Orateur, que nous nous reprendrons largement lorsque la Chambre sera saisie du projet de revision tarifaire à la prochaine session.

[L'hon. M. Bennett.]

L'hon. M. BENNETT : Permettez-moi, monsieur l'Orateur, au nom du Gouvernement et de ses amis, de remercier l'honorable député d'Acadia (M. Gardiner) et les collègues qui l'entourent. Le moment se prête bien aux remarques que je me proposais de faire un peu plus tard. Au nom du Gouvernement je dois remercier la Chambre pour la courtoisie et l'amabilité dont elle a fait preuve dans l'examen des mesures soumises à son approbation. Ayant été récemment dans l'opposition, je comprends combien il est difficile pour certains de se résigner à l'adoption de certaines de ces mesures. J'ai dit très franchement l'autre jour au très honorable membre et à l'honorable député d'Acadia (M. Gardiner) que je comprenais que leur attitude n'indiquait aucunement un acquiescement aux mesures préconisées ; la nature de leurs remarques et la vigueur qu'ils y ont apportée indique bien clairement au contraire qu'ils s'y opposent sans réserve. Il est encore évident que nos honorables collègues de la gauche ont reconnu franchement que le Gouvernement, appuyé de sa majorité, a le pouvoir de les faire adopter. L'admission de ce fait, que le très honorable député et certains de ses collègues ont faite l'autre jour est un exposé bien clair de la situation sous le régime de nos institutions démocratiques. L'opposition a simplement et clairement indiqué son attitude au sujet de ces mesures. Nous nous efforcerons de ne pas oublier la grande obligeance dont le très honorable membre et ses collègues et l'honorable député d'Acadia (M. Gardiner) et ceux qui l'entourent ont fait preuve en cette circonstance. Il s'agit plutôt d'une situation anormale. Les circonstances sont tout à fait particulières et le fait que la conférence est convoquée pour la date choisie ajoute encore aux difficultés de l'opposition. En mon nom propre et en celui de mes collègues et de ceux qui m'appuient, je désire remercier publiquement les membres de la gauche pour la déférence et la largeur d'esprit dont ils ont fait preuve au sujet des projets du Gouvernement.

LA PORTE SAINT-JEAN A QUEBEC
A l'appel de l'ordre du jour.

M. ARMAND LAVERGNE (Montmagny) : Des citoyens de Québec m'ont demandé de signaler à l'attention du ministre de la Défense nationale le fait qu'en reconstruisant l'ancienne porte Saint-Jean à Québec, démolie sous le précédent ministère, on a négligé de remplacer l'ancienne inscription en français. On m'a demandé de porter cette omission à l'attention du ministre.